



membre de



Le 1<sup>er</sup> juin 2014 - *Communiqué*

## Le traitement chimique de la flavescence dorée reste UN SCANDALE SANITAIRE ET ECOLOGIQUE

La quantité de pesticides épanchée sur nos vignes devrait battre tous les records cette année. Trois applications obligatoires supplémentaires de pesticides sont en effet imposées en 2014 aux professionnels du département, en mai et juin, sur le Mâconnais et le sud de la côte chalonnaise. Après avoir obtenu le 28 avril 2014 du Conseil d'Etat **l'interdiction provisoire des dérogations pour les épandages aériens**, les associations environnementales et la CAPEN restent mobilisées pour obtenir l'interdiction progressive puis totale des pesticides.

Car malgré le plan Ecophyto et l'objectif affiché de réduire les pesticides de 50% en dix ans, l'utilisation de ces derniers ne cesse d'augmenter (+3% en 2010/2011), la France étant déjà championne du monde dans ce domaine ! Alors que leurs graves conséquences sanitaires sur les professionnels et les populations riveraines sont maintenant connues (1) ces épandages et traitements, aériens ou autres, sont toujours plus nombreux, sans que ne soit prise aucune précaution efficace pour que la population puisse réagir à temps : distribution de consignes sanitaires aux riverains, affichage dans les communes, analyses et évaluation des incidences sanitaires et environnementales...

### SAUVER LES VIGNES ? MAIS QUI SE SOUCIE DES RIVERAINS ? DE L'ENVIRONNEMENT ?

Malgré l'état actuel de contamination généralisée des nappes et rivières du département, malgré un **arrêté préfectoral** (2) censé limiter les dégâts, la contamination de l'air, des sols, des aliments s'aggrave, et, comme celle des riverains, n'est même pas recherchée. Et le massacre des abeilles, sentinelles de la biodiversité, continue... Parmi les produits - volatils - de la nouvelle lutte obligatoire contre la flavescence se trouvent des néo-nicotinoïdes, principaux responsables de leur mortalité. L'alerte lancée par E.GIBOULOT, soutenue par 800 000 pétitionnaires, n'a pas été entendue.

Le vin est une image forte de l'identité du département et de la région, conditionnant un secteur économique comme le tourisme : qui viendra acheter des vins réputés contaminés ? Qui viendra encore s'établir dans des campagnes empoisonnées ?

Nous attendons de l'Etat qu'il donne l'exemple du respect des lois existantes en matière de protection de l'environnement et de la santé, d'information objective des citoyens (obligation constitutionnelle de la Charte de l'environnement). Trop de dérogations ont déjà été accordées les années précédentes (esca, chrysome du maïs..) et se profilent pour cet été 2014. L'interdiction des épandages aériens devra être respectée. Un appui aux programmes de conversions bio, à la recherche, à une transition technologique et humaine, réellement mis en œuvre. C'est urgent.

Pour la CAPEN 71 T.GROSJEAN

CAMPAGNE DE LA CAPEN 71 : « MA VILLE, MON VILLAGE SANS PESTICIDES »  
voir sur le site : [www.capen71.org](http://www.capen71.org)

(1) **Arrêté préfectoral du 5 mars 2014** interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires à proximité des fossés, organes de collecte des eaux pluviales etc...et concernant tous les utilisateurs. Mais apparemment peu ou mal respecté, d'où la **campagne** de la CAPEN, qui propose une **fiche sentinelle**.  
Pour aller plus loin, **sites d'information** : [www.generations-futures.fr](http://www.generations-futures.fr) - [www.veilleaugrain.org](http://www.veilleaugrain.org)  
- [www.pollinis.org](http://www.pollinis.org) - [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr)



OU

---

*Confédération des Associations pour la Protection de l'Environnement et de la Nature en S&L – Association loi 1901 fondée en 2004 – Siège social : 7 rue de la Reppe 71370 OUROUX S/SAÏNE - agréée au plan départemental depuis juin 2011 – Membre de France Nature Environnement – 24 associations affiliées plus adhésions individuelles – Contact médias : 09 71 38 89 64 – Contact : [contact@capen71.org](mailto:contact@capen71.org) - Site : [www.capen71.org](http://www.capen71.org)*

Contact : [flavescence.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr](mailto:flavescence.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr)  
Site : [veilleaugrain.org](http://veilleaugrain.org)